## COUR SUPRÊME DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE N.P.6B

### Note de pratique nº 6B

### Règlements amiables inférieurs à 25 000 \$ conclus pour le compte d'enfants – modèles

Les modèles ci-joints peuvent être utilisés pour l'approbation de règlements amiables de 25 000 \$ ou moins conclus pour le compte d'un enfant. Ils diffèrent des modèles habituels de manières qui devraient rendre la motion ou la requête moins coûteuse.

Les explications de la blessure subie par l'enfant, les renseignements sur l'enfant et la justification de l'opinion de l'avocat sont moins détaillés. Un simple certificat de placement garanti suffit comme plan d'investissement. Aucun cautionnement n'est exigé lorsque le produit du règlement est investi dans un certificat de placement garanti et que le fiduciaire s'engage à ne pas fermer le certificat de placement garanti avant le 19<sup>e</sup> anniversaire de l'enfant, sauf avec l'autorisation de la Cour.

Comme on peut le constater, les modèles contiennent ces simplifications et d'autres encore.

Adoptée par la Cour le 27 juin 2014.	
	Le juge en chef de la Cour suprême de la Nouvelle-Écosse,
	Joseph P. Kennedy

### Cour suprême de la Nouvelle-Écosse

	_		
ı	1 100	4-	100
ı	-11		$\sim$

1

[nom] en sa qualité de tuteur à l'instance de [nom] [qualité dans l'instance]

et

[nom] [qualité dans l'instance]

# Affidavit du tuteur à l'instance (Règlements amiables inférieurs à 25 000 \$)

Je soussigné [déclare sous serment / affirme solennellement] ce qui suit :

Je suis le tuteur à l'instance de [nom de l'enfant].

- J'ai une connaissance personnelle des éléments de preuve présentés sous [serment / affirmation solennelle] dans le présent affidavit, sauf lorsqu'il est indiqué qu'ils sont présentés sur la foi de renseignements tenus pour véridiques.
- J'énonce, dans le présent affidavit, la source de tout renseignement dont je n'ai pas une connaissance personnelle et je déclare que je crois cette source.
- 4 [nom de l'enfant] a ans et est né le , comme il est indiqué sur le certificat de naissance joint au présent affidavit et coté pièce « A ».
- 5 [Il/Elle] réside au à , en Nouvelle-Écosse.
- [Nom] m'a informé qu'/que [il/elle/nom de l'enfant] a été blessé(e) par suite [d'un accident de voiture / d'une chute / de voies de fait / d'une faute professionnelle / autre] le 20 à , et je crois en la véracité de cette information.

OU

6 [nom] m'a informé qu'/que [il/elle/nom de l'enfant] a subi une perte de soins, de conseils et de compagnie en raison du décès de dans un accident de voiture le 20 à .

7

7	Je fais référence [au rapport médical / aux rapports médicaux] déposé(s) auprès de la cour et déclare que je me suis fié aux faits et opinions énoncés dans [celui-ci/ceux-ci] lorsque j'ai envisagé de conclure un règlement amiable.			
8	[Le défendeur a / Les défendeurs ont] offert de régler les demandes de l'enfant à l'amiable comme suit :			
9	L'avocat de l'enfant, [nom], m'a informé que l'offre représente une indemnité juste et raisonnable pour les pertes subies par l'enfant, compte tenu de l'ensemble des circonstances connues, et j'estime qu'il est dans l'intérêt supérieur de l'enfant d'accepter l'offre.			
10	J'ai donné à mon avocat la directive d'accepter l'offre, sous réserve de l'approbation de la cour.			
11	Conformément à un accord d'honoraires conditionnels signé le 20, l'avocat ou le cabinet de l'avocat a le droit d'exiger % de [le montant du règlement / autre] pour ses honoraires, et je comprends que ce taux est comparable au tarif horaire que l'avocat exige habituellement pour les services rendus sans entente d'honoraires conditionnels, tarif horaire qui est de \$.			
12	J'ai lu le compte de l'avocat, et je suis convaincu qu'il est juste et raisonnable et qu'il n'est pas plus élevé que le prévoit l'accord d'honoraires conditionnels.			
13	J'approuve la remise du paiement à l'avocat ou au cabinet de l'avocat de la somme du compte, TVH en sus, pour un total de \$.			
	autre personne est proposée à titre de fiduciaire  J'accepte que convienne pour agir en qualité de fiduciaire du fonds de règlement.]			
	ous serment / affirmation solennelle ) t moi le 20 , ) , ) )			
	Nom du tuteur à l'instance			

### Cour suprême de la Nouvelle-Écosse

Entre

[nom] en sa qualité de tuteur à l'instance de [nom] [qualité dans l'instance]

et

[nom] [qualité dans l'instance]

# Engagement et cautionnement (Règlements amiables inférieurs à 25 000 \$)

### **Engagements**

Je m'engage à respecter les conditions de l'ordonnance me nommant fiduciaire du produit du règlement pour le compte de [nom de l'enfant], à respecter toute autre directive d'un juge, et à rendre des comptes à la cour et à [nom de l'enfant] relativement à mon administration de la fiducie en déposant auprès de la cour et en délivrant à [nom de l'enfant] un état des encaissements et des décaissements à chacune des occasions qui suivent :

- sur directive d'un juge;
- au moment de l'expiration de la fiducie;
- au plus tard six mois après le dix-neuvième anniversaire de naissance de [nom de l'enfant].

#### Cautionnement

Je soussigné, [nom du fiduciaire], m'engage à payer à [nom de l'enfant] la somme de \$ [125 % de la valeur du fonds fiduciaire], ou toute autre somme prescrite par la cour, payable si j'omets de me conformer à l'ordonnance me nommant fiduciaire, de me conformer à une autre ordonnance rendue relativement à la fiducie, de gérer la fiducie conformément à la loi, de distribuer les biens fiduciaires conformément à la loi ou de rendre des comptes conformément à mon engagement.

### **Extinction du cautionnement**

Le présent cautionnement est nul uniquement au moment de l'extinction de la fiducie et seulement si je me conforme à l'ordonnance me nommant fiduciaire et à toute autre ordonnance rendue relativement à la fiducie et si je gère les fonds en fiducie conformément à la loi, les distribue conformément à la loi et rend des comptes à la cour et à [nom de l'enfant].

Signé, scellé et remis pour délivrance à la cour le

20 .

	(Sceau)
Témoin signataire	Nom du fiduciaire éventuel
Nom en lettres moulées :	

Adoptée le 27 juin 2014

### Cour suprême de la Nouvelle-Écosse

#### Entre

[nom] en sa qualité de tuteur à l'instance de [nom] [qualité dans l'instance]

et

[nom] [qualité dans l'instance]

## Affidavit du fiduciaire éventuel (Règlements amiables inférieurs à 25 000 \$)

Je soussigné [déclare sous serment / affirme solennellement] ce qui suit :

- Je suis le fiduciaire éventuel d'un fonds résultant du règlement des demandes de [nom de l'enfant] [dont je suis aussi le tuteur à l'instance].
- J'ai une connaissance personnelle des éléments de preuve présentés sous [serment /affirmation solennelle] dans le présent affidavit, sauf lorsqu'il est indiqué qu'ils sont présentés sur la foi de renseignements tenus pour véridiques.
- J'énonce, dans le présent affidavit, la source de tout renseignement dont je n'ai pas une connaissance personnelle et je déclare que je crois cette source.
- Je fais référence aux renseignements sur [nom de l'enfant] dans l'affidavit du tuteur à l'instance, y compris aux pertes et à l'offre de règlement.
- J'ai lu le projet d'ordonnance d'approbation du règlement, de création de la fiducie, d'approbation des honoraires et des débours de l'avocat et de renonciation.
- Je suis disposé à agir en qualité de fiduciaire selon les conditions énoncées dans le projet d'ordonnance, modifiées selon que la cour l'ordonnera.
- 7 Ci-joint et coté pièce « A » est un projet d'engagement et de cautionnement, que je signerai et déposerai si je suis nommé fiduciaire.

8	Ci-jointe et cotée pièce « B » est un produite.	e copie de la dernière dé	claration de revenus o	que j'ai
9	Je suis employé par année.	et je prévois toucher ur	ı salaire de	\$ cette
10	Je suis propriétaire des éléments d'a \$ et la valeur nette de mo	-	C », mon passif s'élèv \$.	e à
11	[Objet, montant et calendrier de tout de naissance de l'enfant, et propositi l'intervalle.]	-		
12	Je propose, si je suis nommé fiducia payé l'avocat, ou toute autre somme placement garanti auprès de [nom d , à nom en ma qualité de fiduciaire de	e approuvée par la cour, o e l'institution financière]	dans un certificat de	s au
13	Ci-joint et coté pièce « D » est mon placement garanti jusqu'à ce que [n avec l'autorisation de la cour.			, sauf
	ous serment / affirmation solennelle t moi le 20 , ,	) ) ) )		
			Nom du fiduciaire	

### Cour suprême de la Nouvelle-Écosse

### Entre

[nom] en sa qualité de tuteur à l'instance de [nom] [qualité dans l'instance]

et

[nom] [qualité dans l'instance]

## Affidavit de l'avocat (Règlements amiables inférieurs à 25 000 \$)

Je soussigné [déclare sous serment / affirme solennellement] ce qui suit :

- 1 Je m'appelle [nom] et je suis l'avocat de [nom de l'enfant].
- J'ai une connaissance personnelle des éléments de preuve présentés sous serment / affirmation solennelle dans le présent affidavit, sauf lorsqu'il est indiqué qu'ils sont présentés sur la foi de renseignements tenus pour véridiques.
- J'énonce, dans le présent affidavit, la source de tout renseignement dont je n'ai pas une connaissance personnelle et je déclare que je crois cette source.
- 4 Le tuteur à l'instance sollicite l'approbation d'un règlement amiable proposé pour le compte de [nom de l'enfant] pour la somme de \$.
- 5 J'invoque [le rapport médical / les rapports médicaux] au dossier.
- 6 Les parties sont parvenues à un accord de règlement qui doit être approuvé par la cour, lequel accord est étayé par les documents ci-joints comme pièce « A ».
- Les conditions du règlement sont fidèlement résumées dans l'affidavit du tuteur à l'instance, dans lequel se trouve un exposé fidèle de mon opinion quant au règlement. En outre, j'estime qu'il est dans l'intérêt supérieur de l'enfant d'accepter le règlement.

- J'ai fourni mes services dans la présente affaire conformément à un accord d'honoraires conditionnels, dont une copie est ci-jointe à l'annexe « B ». Ci-joints à l'annexe « C » sont les relevés du temps consacré au dossier, des dates et des tarifs horaires. [Si les honoraires ont été facturés autrement, énoncer les conditions de facturation et inclure les relevés du temps consacré au dossier.]
- 9 Ci-joint et coté annexe « D » est le compte de nos honoraires et débours.
- J'estime que [nom du tuteur à l'instance] a respecté toutes les exigences des règles 36.07 et 36.09 des *Règles de procédure civile de la Nouvelle-Écosse*, et j'ai respecté les règles 36.13 et 36.15.

Fait sous serment	/ affirmation solennelle	)		
devant moi le	20 ,	)		
à	,	)		
		)		
		)		
-		)		_
			Nom de l'avocat	

### Cour suprême de la Nouvelle-Écosse

Entre

[nom] en sa qualité de tuteur à l'instance de [nom] [qualité dans l'instance]

et

[nom] [qualité dans l'instance]

# Attestation de l'avocat (Règlements amiables inférieurs à 25 000 \$)

J'ai expliqué à [nom du fiduciaire] les obligations qui lui incomberaient si le projet d'ordonnance [le/la] nommant fiduciaire de [nom de l'enfant] était accordé et celles qui lui incomberaient en application de l'engagement et du cautionnement.

Signature	9
-----------	---

Fait le 20 .

Nom de l'avocat

## Cour suprême de la Nouvelle-Écosse

_		
Lin	.+.	•
Li	ш	c

[nom] en sa qualité de tuteur à l'instance de [nom] [qualité dans l'instance]

et

[nom] [qualité dans l'instance]

# Consentement de l'adolescent (Règlements amiables inférieurs à 25 000 \$)

Je soussigné, [nom du demandeur adolescent], ai ans. [Nom de l'avocat] m'a donné des conseils au sujet du règlement amiable dont l'approbation est sollicitée ainsi que des conditions proposées de la fiducie. Je consens à ce que le règlement amiable soit conclu pour mon compte ainsi qu'aux conditions de la fiducie proposée.

Fait le	20 .	
Témoin		Nom du demandeur adolescent

Note: La règle 36.13(4)b) exige le consentement d'un enfant âgé de plus de seize ans. Il est aussi conseillé d'obtenir le consentement d'enfants moins âgés qui sont néanmoins capables de donner des instructions à l'avocat.

### Cour suprême de la Nouvelle-Écosse

_			
Hi	n.	t۱	rc
1 7		u	

[nom] en sa qualité de tuteur à l'instance de [nom] [qualité dans l'instance]

et

[nom] [qualité dans l'instance]

## Ordonnance d'approbation du règlement amiable et d'établissement d'une fiducie (Somme inférieure à 25 000 \$)

Devant l'honorable juge [nom ou blanc], siégeant en cabinet.

La cour est convaincue qu'un règlement amiable intervenu entre les parties à la présente action, au titre duquel la somme de \$ est versée au profit de [nom de l'enfant], qui a ans, est dans l'intérêt supérieur de l'enfant.

La cour est aussi convaincue que [nom du fiduciaire éventuel] est une personne habile à agir en qualité de fiduciaire du fonds de règlement.

Sur motion présentée par , en sa qualité d'avocat de , il est ordonné ce qui suit :

- Il est déclaré que les parties ont conclu un règlement amiable au titre duquel les défendeurs versent la somme de \$ au profit de [nom de l'enfant] en contrepartie d'une renonciation générale en faveur du(des) défendeur(s) de toutes les demandes faites par l'enfant [si une action a été introduite, et d'une ordonnance rejetant la présente instance].
- 2 Le règlement amiable est approuvé.
- 3 [Nom] est nommé fiduciaire du fonds de règlement en faveur de [nom de l'enfant].
- 4 La cour accepte la délivrance d'un cautionnement signé par le fiduciaire sans cautions.
- Le tuteur à l'instance est autorisé à obliger [nom de l'enfant] à l'égard de la renonciation en signant la renonciation et en la délivrant au(x) défendeur(s).

6	Les honoraires et débours de l'avocat sont approuvés au montant de st autorisé à déduire cette somme du fonds de règlement. \$, et l'avocat sont approuvés au montant de st autorisé à déduire cette somme du fonds de règlement.				\$, et l'avocat	
7	L'avoc suit :	L'avocat doit verser le solde au fiduciaire, à qui il est ordonné de l'administrer ainsi qu'il suit :				
	a)	allouer	\$ à	pour	;	
	b)	placer le solde l'institution fir	dans un certificat de nancière];	placement g	garanti auprès de	[nom de
	c)	gérer le fonds	fiduciaire conformén	nent à la loi;		
	d)	-	e certificat de placer de dix-neuf ans ou qu	_		de l'enfant]
	e)		à [nom] lorsqu' [il/e devient incapable de	_	•	_
	f)	rendre des com	nptes comme le fiduc	iaire a conv	enu de le faire.	
8	-	ne personne intéressée peut présenter une motion en modification des conditions de la résente ordonnance ou une motion en obtention de directives.				
9	[La présente instance est rejetée lorsque le fonds de règlement est délivré à l'avocat du demandeur.   Les demandes de nom de l'enfant sont rejetées lorsque le fonds de règlement est délivré à l'avocat du demandeur et que les demandes des autres parties ne sont pas encore tranchées.] Remarque : Ne pas inclure si l'ordonnance est sollicitée par voie d'avis de requête plutôt que par voie de motion présentée dans une action.					
Fait le			20 .			Le protonotaire,
JE CO	NSENS en	S : ı ma qualité d'av	vocat du			
[requé		mandeur]				

en ma qualité d'avocat [de l'intimé / du défendeur]